Dan Nica, membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) - S&D

Arthur Musset

Ingénieur en électronique en début de carrière, je rejoins les rangs du Parti social-démocrate roumain (PSD) dans les années 1990. J'ai ensuite été élu député national en 1996 et j'ai occupé plusieurs fonctions ministérielles, notamment celle de ministre de l'Administration et de l'Intérieur. Depuis 2014, je suis député européen, réélu en 2019 et en 2024. Je siège au sein du groupe des Socialistes et Démocrates (S&D), dont je coordonne les travaux dans la commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Énergie (ITRE). Je soutiens le développement rapide des énergies renouvelables afin de renforcer notre souveraineté énergétique, de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique, tout en préservant la compétitivité de l'industrie européenne et le pouvoir d'achat des citoyens. Je suis également attentif aux conséquences des réglementations européennes sur les économies nationales, notamment celle de la Roumanie, et défends des adaptations lorsqu'elles risquent, selon moi, de pénaliser excessivement l'industrie.

Partie 1 : Contexte de la mise à l'agenda européen

La révision du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie s'inscrit dans un contexte de tensions géopolitiques, de volatilité des prix énergétiques et d'urgence climatique. La Commission européenne souhaite renforcer la coordination des plans nationaux énergie-climat (PNEC) afin de respecter l'objectif de réduction de 90 % des émissions nettes d'ici 2040 et la neutralité climatique en 2050. Il s'agit également de renforcer la sécurité d'approvisionnement et de rendre l'énergie plus abordable. Cependant, ces ambitions soulèvent des divergences entre les États membres sur le degré de contrainte des objectifs européens et sur la préservation de leur souveraineté énergétique.

Partie 2 : Configuration des négociations

Les négociations opposent les partisans d'objectifs européens contraignants en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique aux défenseurs d'une plus grande flexibilité nationale, soucieux de préserver la souveraineté des États sur leur mix énergétique. La reconnaissance du nucléaire décarboné, la répartition des efforts entre États membres et le financement de la transition constituent également des points de tension.
Les échanges avec les différents membres de la commission ITRE reflètent des divergences entre ambition climatique et compétitivité industrielle, certains courants politiques, notamment à droite et à l'extrême droite, étant susceptibles

de privilégier l'assouplissement des contraintes réglementaires et la défense des intérêts industriels nationaux. À l'inverse, les ONG environnementales alertent sur le risque d'un recul des ambitions climatiques. En tant que membre du groupe S&D et coordinateur au sein de la commission ITRE, je souhaite contribuer à un compromis conciliant transition écologique, souveraineté énergétique et protection du pouvoir d'achat. Je chercherai naturellement à construire une majorité avec les élus du groupe S&D, Verts/ALE et Renew qui partagent généralement la volonté de maintenir des objectifs climatiques ambitieux. Des compromis pourront sûrement être trouvés avec certains élus du PPE, notamment autour de la compétitivité industrielle, de la sécurité d'approvisionnement et du financement de la transition énergétique.

Partie 3 : Prospective et stratégie

1. Maintenir des objectifs climatiques européens ambitieux et contraignants

Défendre des objectifs européens juridiquement contraignants en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, déclinés dans les PNEC nationaux. L'objectif relatif aux énergies renouvelables doit rester distinct et ne pas être dilué dans un objectif plus large d'énergies bas-carbone, incluant le nucléaire. Refuser que les crises énergétiques justifient une baisse des ambitions, tout en acceptant des flexibilités temporaires et encadrées. Renforcer le suivi de la Commission grâce à des indicateurs communs, des plans correctifs obligatoires et des mécanismes de contrôle des États en retard.

2. Garantir une transition juste et une énergie abordable pour tous

Faire de l'accès à une énergie abordable une priorité, en proposant un suivi européen des prix et un objectif chiffré de réduction de la précarité énergétique dans chaque PNEC. Défendre un fonds de solidarité carbone pour accompagner les régions et les États les plus dépendants des énergies fossiles, ainsi qu'un financement européen renforcé des interconnexions électriques. L'objectif est de répartir équitablement les coûts de la transition sans pénaliser les ménages ni accentuer les disparités entre États membres.

3. Faire des PNEC des outils d'investissement au service de la souveraineté énergétique

Transformer les PNEC en véritables plans d'investissement chiffrés, assortis de calendriers, de financements identifiés et de projets prioritaires dans les énergies renouvelables, l'électrification, le stockage et les réseaux. Conditionner une partie des financements européens au respect des trajectoires, tout en renforçant les mécanismes communs de financement des renouvelables. Enfin, concilier décarbonation et compétitivité industrielle grâce à une évaluation des coûts énergétiques pour les entreprises, une coordination européenne des infrastructures et une réduction mesurable de la dépendance aux importations fossiles.

